

Vie dans la cité et participation sociale des personnes handicapées

79- Deux-Sèvres

L'offre en services médico-sociaux (Finess 2016)

➔ L'équipement en SAVS - SAMSAH - SSIAD PH

	SAMSAH 79	SAVS 79	SSIAD PH 79
Nb de services	4	12	7
Places autorisées	49	437	30
Places installées	49	471	30
Taux d'équipement	0,3	2,6	0,2
Taux d'équipement N-A	0,4	1,9	0,2

Dans les Deux-Sèvres, 550 places de services sociaux et médico-sociaux pour adultes handicapés sont installées soit :

- 471 places de SAVS,
- 49 places en SAMSAH,
- 30 places en SSIAD PH

Source : Finess 2016.

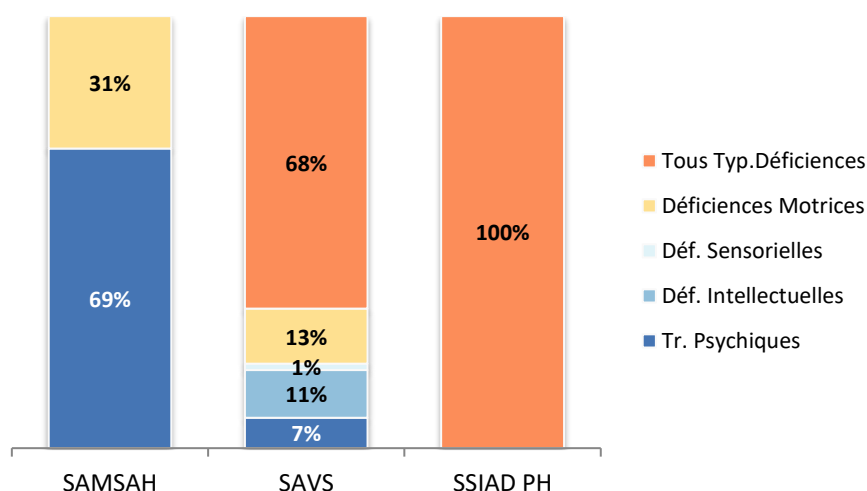
Les places SSIAD PH sont agréées « toutes déficiences ».

Comme au niveau régional, on constate une surreprésentation des places dédiées au handicap psychique (69%) en SAMSAH. Les autres places (31%) sont agréées pour la déficience motrice.

En SAVS, sur ce département, la majorité des places est destinée à l'accompagnement des personnes quelle que soit leur déficience. Les autres « agréments clientèles » sont diversifiés.

Répartition des places installées par catégorie de services, selon l'agrément clientèle

	SAMSAH	SAVS
Tr. Psychiques	34	33
Déf. Intellectuelles	-	52
Déf. sensorielles	-	7
Déf. Motrices	15	60
Tous Typ.Déficiences	-	319
Total général	49	471



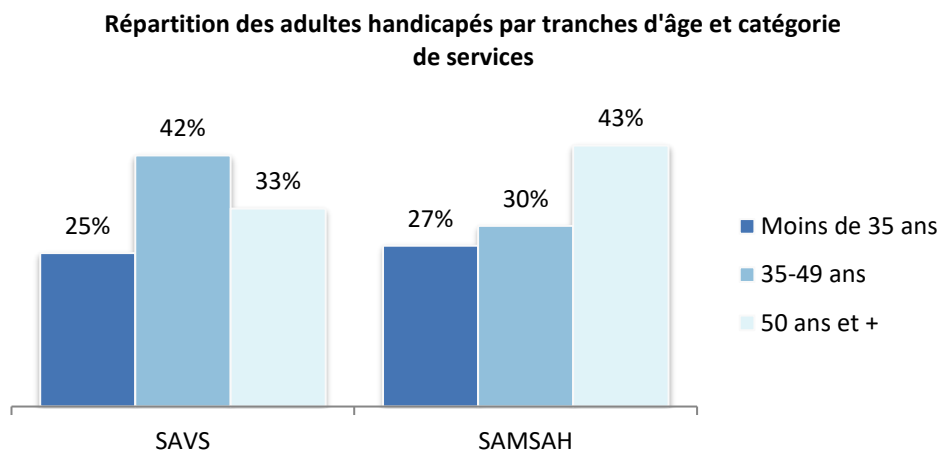
Source : Finess - exploitation CREAI Limousin, données 2016

Typologie des personnes accompagnées par un SAVS et un SAMSAH (ES 2014)

En 2014, sur le département, 420 personnes accompagnées par un SAVS et 60 accompagnées par un SAMSAH ont pu être décrites avec l'enquête ES¹.

➔ Les caractéristiques d'âge des usagers

Si la part des plus jeunes (les moins de 35 ans) est relativement semblable selon la catégorie de service, la part des 50 ans et plus est plus importante en SAMSAH (43% vs 33% en SAVS)

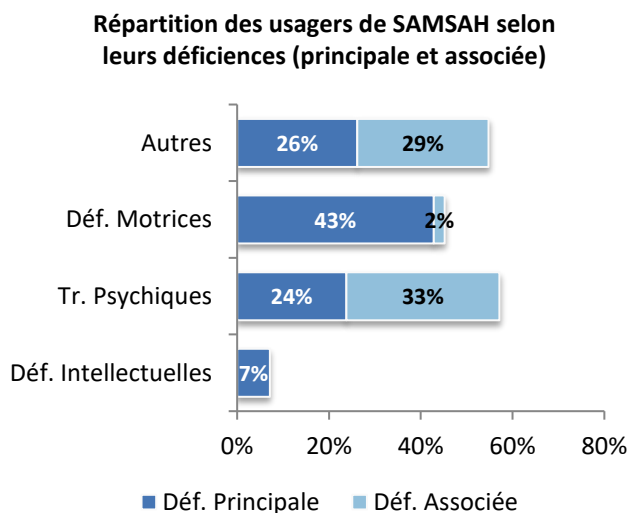


Source : Drees, ES 2014 - Exploitation CREAL Limousin.

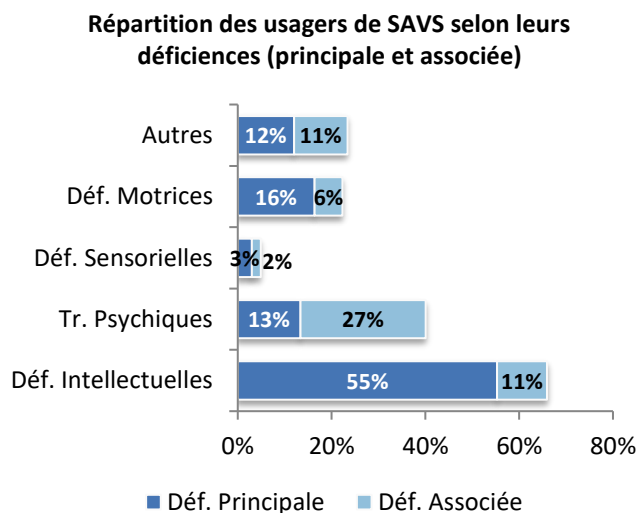
➔ Les déficiences

En SAMSAH, 64% des publics cumulent au moins 2 déficiences. Les troubles psychiques sont les troubles les plus représentés et touchent 57% des publics. 45% des usagers présentent par ailleurs une déficience motrice.

En SAVS, 57% des publics cumulent au moins 2 déficiences. 66% des usagers présentent une déficience intellectuelle et 40%, des troubles psychiques.



Source : Drees, ES 2014 - Exploitation CREAL Limousin.



Source : Drees, ES 2014 - Exploitation CREAL Limousin.

¹ 94% des services de maintien à domicile ont répondu au « volet clientèle » de l'enquête ES 2014 soit une capacité installée déclarée de 512 places. Le taux d'occupation des places au 31/12/2014 est de 96% soit 491 personnes suivies. 480 personnes présentes ont été décrites soit 98% des personnes suivies (et 94% de la capacité installée déclarée).

➤ Activité en journée

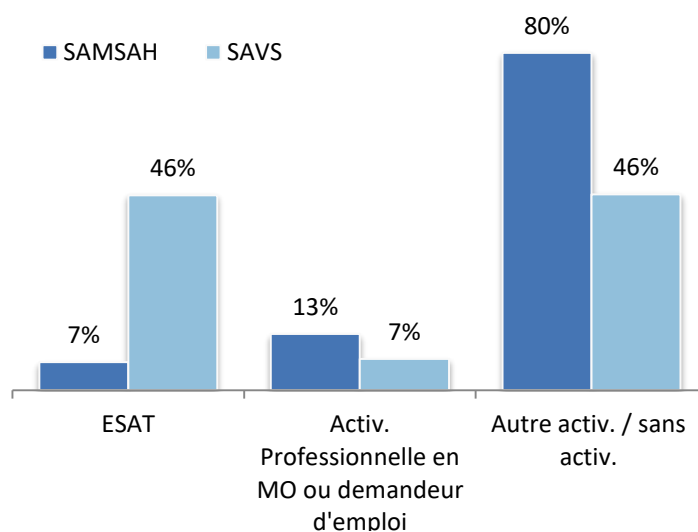
En SAVS, la part des usagers travaillant en ESAT et celle des usagers sans activité est identique 46%. En SAMSAH, seulement 7% des usagers travaillent en ESAT et 80% sont sans activité.

En SAMSAH, les usagers sont majoritairement à domicile sans activité (72% vs 43% en SAVS).

9% des personnes accompagnées par un service sont en activité professionnelle en milieu ordinaire (6%) dont certains en formation, ou demandeur d'emploi (3%).

Répartition des usagers de SAVS et SAMSAH selon leur activité en journée.

	SAMSAH		SAVS	
	Effectif	%	Effectif	%
ESAT	4	7%	194	46%
Activ. Professionnelle en MO ou demandeur d'emploi	8	13%	31	7%
Autre activ. / sans activ.	48	80%	195	46%
Ensemble	60	100%	420	100%



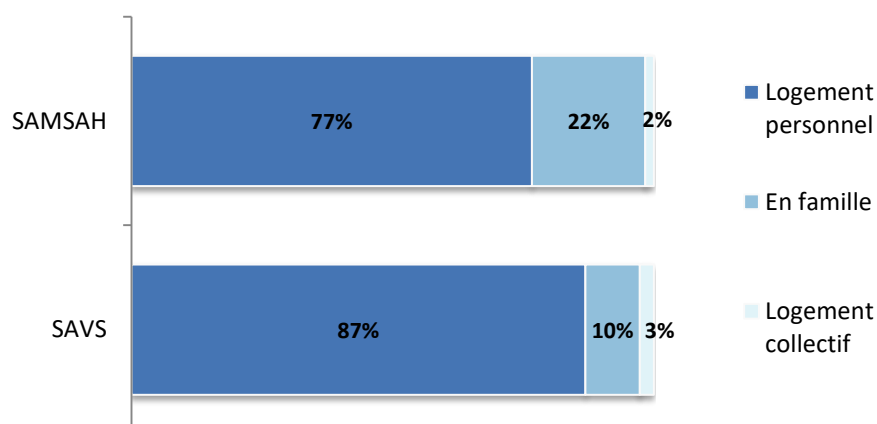
Source : Drees, ES 2014 - Exploitation CREA Limousin.

➤ Habitat

Qu'ils soient en SAMSAH ou en SAVS, la majorité des usagers vivent à leur domicile, soit dans leur propre logement soit en famille.

Répartition des usagers selon le type d'habitat

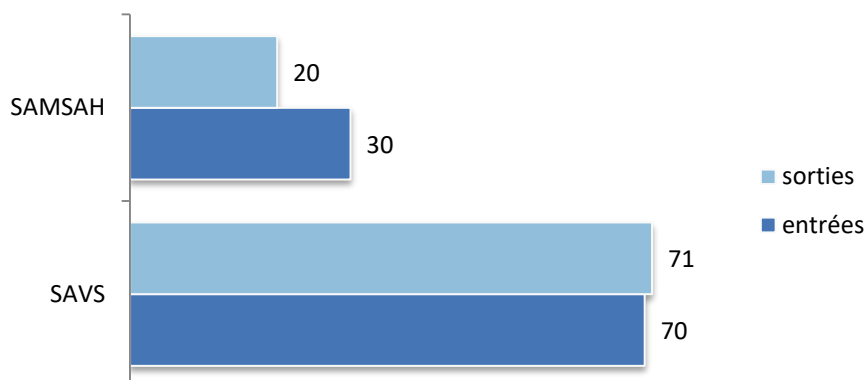
	Effectifs	%
Logement personnel	403	86%
En famille	56	12%
Logement collectif	12	3%
Total	471	100%



Source : Drees, ES 2014 - Exploitation CREA Limousin.

➔ Les flux : entrées/sorties 2014

Nombre d'entrées et de sorties 2014 par catégorie de services



Source : Drees, ES 2014 - Exploitation CREA Limousin.

En 2014, sur le département, 100 adultes handicapés sont entrés en SAVS/SAMSAAH. Sur cette même année, 91 personnes en sont sorties.

Les adultes handicapés sortis de SAVS en 2014 ont bénéficié d'un accompagnement d'une durée moyenne de 7 ans ; ceux sortis de SAMSAAH, un accompagnement d'une durée moyenne de 4 ans.

L'offre en groupes d'entraide mutuelle

Les groupes d'entraide mutuelle (GEM) ne constituent pas des structures médico-sociales au sens de l'article L. 312-1 du Code de l'action sociale et des familles. Introduits par la loi « handicap » du 11 février 2005, les GEM sont des dispositifs de prévention et de compensation de la restriction de la participation à la vie sociale organisés sous forme associative. Ils accueillent des personnes aux troubles de santé similaires qui les mettent en situation de fragilité. Les GEM sont des lieux de rencontre, d'échange et de soutien entre les adhérents (philosophie de la paire-aidance), dont l'objectif premier est la création d'un lien social et la lutte contre l'isolement.

Dans les Deux-Sèvres, on compte 3 GEM :

- 2 pour des personnes en souffrances psychiques.
- Un GEM pour des personnes cérébro-lésées.